



Info-Flash N°116- JANVIER 2026

Comité de défense des hôpitaux publics de Dole

35 rue Pasteur 39100 DOLE

Mail : comitedefensehopitauxdole@gmail.com

Site : www.defense-hopitaux-dole.fr



Membre de la Coordination nationale des Comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité

LE COMITÉ DE DÉFENSE DES HÔPITAUX PUBLICS DE DOLE

vous présente ses meilleurs vœux

Pour un accès aux soins de qualité et de proximité

20
26



Et vous invite à nous retrouver, MARDI 20 JANVIER 2024 à 18H

salle des Commards à DOLE au 32 rue du Général Malet

comitedefensehopitauxdole@gmail.com - <https://www.defense-hopitaux-dole.fr>

NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX A NOTRE ASSEMBLÉE DU 20 JANVIER 2026

à 18H, à la salle des Commards, à DOLE, pour
bien lancer l'année, autour d'une galette.

Nous vous joignons un court questionnaire sur
vos dernières expériences et attentes pour
l'accès aux soins sur notre territoire.

12 HOPITAUX EN TENSION EN REGION BFC

C'est ce qu'a confirmé ce mardi 13 janvier, la directrice de l'Agence Régionale de Santé de Bourgogne Franche Comté, Mathilde Marmier. Ces hôpitaux (dont celui de Lons) ont des difficultés à faire face à l'afflux de patients, et les urgences sont surchargées. La raison évoquée : les épidémies de type hivernal, le covid, les chutes (dues au gel)... En somme des phénomènes saisonniers tout à fait prévisibles chaque année ! Il y a vraiment urgence à assurer les recrutements et formations nécessaires à l'hôpital public.

La loi de Financement de la Sécurité Sociale 2026 ne répond pas aux besoins de la population, avec des recettes très insuffisantes pour permettre l'accès aux soins de toutes et tous et la prise en compte de l'autonomie.

Mais la grève actuelle d'une partie des médecins libéraux dénonce à juste titre la limitation des arrêts maladies ou le contrôle tatillon d'autres prescriptions médicales visant à les réduire mais les médecins libéraux défendent aussi la liberté d'installation et les médecins spécialisés la liberté de pratiquer des dépassements d'honoraires, qui est contre l'intérêt général. L'avenir est au développement du service public pour l'hospitalisation, l'autonomie et les soins de premier recours, répondant à la fois aux besoins de la population et à l'aspiration de nombre de professionnels d'un statut salarié.

FIN 2025



Le comité de Dole, bien présent le 2 décembre dernier devant la Sous-Préfecture pour une autre politique de santé répondant aux besoins de la population.

Le 5 décembre 2025, une délégation du comité a rencontré M. Chaffange, directeur de l'hôpital Pasteur, qui partira prochainement en retraite. Elle était composée de Nadine Herrmann, Christian Parent, Pascal Faudot, Axel Fricke et Laurence Bernier.

Au cours de cette rencontre, nous avons fait le point :

- ⇒ Sur la chirurgie ambulatoire
- ⇒ Sur l'Unité de soins intensifs
- ⇒ Sur les service d'oncologie, de dialyse et la maternité
- ⇒ Sur les travaux effectués, attendus et les équipements nouveaux
- ⇒ Sur les équipes médicales
- ⇒ Sur le projet d'extension de l'EHPAD
- ⇒ Sur les finances de l'hôpital

Nous en ferons le compte-rendu lors de la réunion du 20/01.